



R.D.C. - 2016

Semaine de la
Science et des
Technologies

NATURE & ENVIRONNEMENT

Les résultats de la COP21 de Paris

Par Tosi Mpanu Mpanu
Institut de la Gombe
Kinshasa, Le 11 avril 2016

- Bref aperçu de la COP 21 de Paris
- Principaux enjeux de la Conférence
- Demandes clés pour la RDC
- Le « Paquet » de Paris
- Le résultat
- Les prochaines Etapes



COP21·CMP11
PARIS 2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

- 21^{ème} Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)
- Initialement prévue du 30 novembre au 11 décembre 2015, elle n'a pris fin que dans la soirée du 12 décembre
- 36.000 participants: des délégués représentant les 195 pays qui sont Parties à la Convention, des observateurs, des membres de la société civile (ONG, secteur privé, chercheurs, peuples autochtones, etc.)
- Grand événement diplomatique accueilli par la France et une des plus grandes conférences climatiques jamais organisées

- Aboutir, pour la première fois, à un accord universel (quasiment tous les pays du monde) et contraignant permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en émission de gaz à effet de serre
- L' accord a traité, de façon équilibrée :
 - L'atténuation (efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre permettant de contenir le réchauffement global à - 2°C/1,5°C)
 - L'adaptation (ou l'ajustement à faire face aux chocs associés aux dérèglements climatiques déjà existants et à venir) des sociétés, groupes de populations et même des écosystèmes
 - Les pertes et dommages résultant en impacts permanents et irréversibles
 - Les moyens de mise en œuvre (Financement, technologie et renforcement de capacités)
 - Les questions de transparence (adaptation, atténuation et soutien financier)
- L'accord doit entrer en vigueur dès qu'au moins 55 pays représentant au moins 55% des émissions de gaz à effet de serre auront ratifié l'accord à travers leur parlement ou d'autres modalités

- Sur le résultat final: être juridiquement contraignant
- Différenciation entre les Parties et respect des principes de la Convention
- Inclusion de la REDD+ dans l'accord
- Adaptation: être traité de manière équilibré avec l'atténuation
- Financement: être traité comme une obligation internationale à travers un ancrage dans l'accord et la clarification des sources de ce financement, y compris les 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020
- Renforcement des capacités et transfert de technologie: obligation internationale de soutenir l'action
- Transparence: flexibilité pour l'Afrique et fourniture du soutien en vue de respecter les exigences renforcées de reporting



- L'Accord de Paris: un accord universel, différencié, juste, durable, dynamique et équilibré contenant les engagements de réduction des émissions de 187 pays, à partir de 2020.
- Des décisions de la COP: la COP a adopté une série de décisions ayant effet immédiat en vue d'accélérer l'action climatique et de préparer la mise en oeuvre de l'Accord de Paris
- L'Agenda des Solutions: un nombre important d'engagements pour une action accrue pour réduire les émissions et renforcer la résilience a été formulé par des pays, des régions, des villes, des investisseurs et des compagnies
- Déclarations politiques: un engagement de 10 milliards de dollars a été pris par une dizaine de bailleurs pour déployer 10.000 MW d'énergie renouvelable en Afrique d'ici 2020

- L'Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables: objectif d'atteindre au moins 10 GW de capacité nouvelle et additionnelle de production d'énergie renouvelable d'ici 2020, et de mobiliser le potentiel africain de produire au moins de 300 GW d'ici 2030
 - Les pays du G7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume Uni), la Suède et l'Union Européenne, se sont engagés à mobiliser au moins avec 10 milliards de dollars US d'ici 2020.
- L'Initiative de l'Afrique sur l'Adaptation (IAA) a quatre piliers thématiques ou points d'intérêts :
 - (i) renforcer l'infrastructure d'observation et les systèmes d'alerte précoce ;
 - (ii) soutenir la création et le renforcement des institutions nationales et des politiques ;
 - (iii) permettre la mise en place de projets et d'actions spécifiques;
 - et (iv) mobiliser les financements et investissements internationaux et domestiques.
 - (IAA) a également été lancé le 1er décembre dernier, par le Président égyptien SE AL-SISSI, Coordinateur du Comité des chefs d'Etat Africains sur le Changement Climatique (CAHOSCC)

- Le Royaume-Uni accroîtrait le soutien pour le financement du climat international d'au moins 50 pour cent, en fournissant au moins 5,8 milliards de GBP entre 2016 à 2021, visant à consacrer la moitié sur l'adaptation
- L'Italie va augmenter son soutien pour le financement du climat international atteignant au moins 4 milliards de dollars entre 2015-2020
- La France, en 2020, (i) augmenter le financement annuel du climat de niveau actuel de 3 milliards d'euros à plus de 5 milliards d'euros; et (ii) dans cet objectif, tripler son financement annuel d'adaptation pour atteindre 1 milliard d'euros d'ici 2020
- Le Canada fournira 2,65 milliards de dollars canadiens au cours des cinq prochaines années dans le financement climatique international pour soutenir une transition vers une économie verte et résiliente aux CC
- La Commission européenne a annoncé son intention de plus de doubler ses subventions pour le climat jusqu'en 2020, atteignant 2 milliards d'euros par an en moyenne
- Le Japon fournirait, en 2020, 1,3 Milliards de yens de la finance climatique public et privé, de 1,3 fois à partir du niveau actuel, aux pays en développement
- L'Espagne vise à doubler son financement climatique international en 2020 par rapport à 2014, en mobilisant un montant de 900 millions d'euros d'ici 2020
- Les États-Unis d'Amérique ont annoncé qu'ils doubleront leur investissement sous forme de dons pour l'adaptation en faveur des pays vulnérables à plus de 800 millions de dollars par an en 2020 - à travers des canaux bilatéraux et multilatéraux - pour réduire

- La Banque Européenne d'Investissement va financer 20 milliards de dollars par an à l'échelle mondiale pour les cinq prochaines années au titre de ses engagements à la stratégie climatique annoncées récemment, un total de 100 milliards de dollars, au moins égal à 25% de son volume global des prêts pour la période. Dans les pays en développement, la BEI vise à accroître ses prêts pour l'action climatique dans les pays à 35% du total des prêts en 2020
- La Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement a indiqué qu'elle allait augmenter la part de l'environnement / financement climatique 25-40% des engagements annuels d'ici 2020; ce qui fournira 20 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, contre 20 milliards de dollars au cours des dix dernières années
- Le Groupe de la Banque Mondiale, a annoncé une augmentation d'un tiers dans le financement climatique, de 21 à 28% des engagements annuels d'ici 2020. Soit 16 milliards de dollars par an dans les finances publiques. Sur le co-financement pour les projets liés au climat, un montant additionnel de 13 milliards de dollars par an en 2020. Le financement direct et le cofinancement représenteraient ensemble environ 29 milliards de dollars
- La Banque Africaine de Développement a annoncé qu'elle triplerait son financement climatique pour atteindre près de 5 milliards de dollars par an en 2020

- Les pays développés ont annoncé des contributions totalisant 10,2 milliards USD au cours de la mobilisation de ressources initial du Fonds Vert pour le Climat (GCF)
- Un groupe de 11 pays ont annoncé des contributions totalisant 248 millions USD au Fonds pour les pays les moins avancés (LDCF), hébergé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)
- Le Fonds d'Adaptation a reçu des promesses pour un montant de près de 75 millions de dollars de l'Allemagne, la Suède, l'Italie et Région wallonne de Belgique

Sujet	Résultat idéal vs résultat réel	
	Résultat souhaité	Résultat réel
Forme juridique	Un protocole juridiquement contraignant	Un accord « politiquement contraignant »
Atténuation	Les pays développés « devront » continuer à montrer la voie	Les pays développés « devraient » continuer à montrer la voie
REDD+	Contenu dans l'accord	Contenu dans l'accord
Ambition	1,5° C	Nettement en dessous de 2° C, en poursuivant la limite de 1,5° C
Financement	Reconnaissance des \$100 milliards/par an dans l'accord	\$100 milliards/par an contenu dans les décisions
Renforcement des capacités	Nouvelle institution	Comité de Paris
Adaptation	Reconnaissance d'un objectif global	Reconnaissance d'un objectif global
Transparence	Flexibilité	Flexibilité

- Article 20

1. Le présent Accord est ouvert à la signature et soumis à la ratification, l'acceptation ou l'approbation des États et des organisations d'intégration économique régionale qui sont parties à la Convention. Il sera ouvert à la signature au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York du 22 avril 2016 au 21 avril 2017 et sera ouvert à l'adhésion dès le lendemain du jour où il cessera d'être ouvert à la signature. Les instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion sont déposés auprès du Dépositaire.

- Article 21

1. Le présent Accord entre en vigueur le trentième jour qui suit la date du dépôt de leurs instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion par 55 Parties à la Convention qui représentent au total au moins un pourcentage estimé à 55 % du total des émissions mondiales de gaz à effet de serre.



R.D.C. - 2016

Séance de questions/réponses

Merci de Votre Attention!

Semaine de la
Science et des
Technologies

NATURE & ENVIRONNEMENT
